

# Promenades bruxelloises



## Logement ouvrier et social à Laeken



Ville de Bruxelles  
Cellule Patrimoine historique  
Boulevard Anspach, 6  
1000 Bruxelles • T. : 279.30.10

3

# L'urbanisation

**A**près une occupation romaine, notamment aux alentours du Stuyvenberg, Laeken se développe autour des vallées du Héyzelbeek, du Drootbeek, de la Senne et du Molenbeek. La première mention du hameau remonte à 1080. Il est annexé par Bruxelles en 1391, puis redevient autonome en 1795. Son paysage est ponctué d'une église (l'ancienne église Notre-Dame) et de nombreux manoirs (Drootbeek, Cattenbroeck, Coensborg, Ter Plást) dont les gravures d'Hans Collaert (XVI<sup>e</sup> s.) gardent le souvenir.

**L**a commune reste essentiellement rurale jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. Au XVIII<sup>e</sup> s., c'est un lieu de villégiature apprécié : l'Allée Verte est déjà très fréquentée du temps des Archiducs Albert et Isabelle. En 1784, le prince Albert de Saxe Teschen, gouverneur des Pays-Bas sous le régime autrichien, s'installe dans le château de Schoonenberg construit par Payen et Montoyer et future résidence royale. A partir de cette époque s'amorce à Laeken la vogue des «campagnes», ces villas construites pour les grandes familles patriciennes de Bruxelles.

**Au** XIX<sup>e</sup> s., Bruxelles connaît une forte augmentation de population allié à une industrialisation importante. Deux facteurs contribuent à étendre l'urbanisation à ses faubourgs : d'une part, la suppression des octrois en 1860 et des droits de barrière sur les routes en 1862 incitent les industries à s'installer à la périphérie où les terrains sont meilleur marché et la main-d'œuvre abondante; d'autre part, le voûtement de la Senne et la réalisation des boulevards centraux vers 1865 entraînent des démolitions qui vont elles aussi provoquer une migration d'habitants et d'entreprises vers les faubourgs.

**La** zone la plus rapidement urbanisée est bien sûr celle qui jouxte le «Pentagone», c'est-à-dire **la rive droite du canal de Willebroeck** entre les portes du Rivage et de Laeken d'un côté et le pont de Laeken de l'autre. Plusieurs éléments favorisent son développement dès 1840 : la proximité de quartiers de la ville économiquement très actifs, la présence de la chaussée d'Anvers, une très ancienne voie de communication, la construction en 1835 de la gare de l'Allée Verte, important lieu de transit des marchandises, et celle de la gare du Nord en 1841.

**Ce** lieu devient vite un quartier populaire comptant de nombreuses entreprises et pas moins de trois théâtres. Jusqu'aux années '60, il demeurera l'un des plus animés de la ville, avant d'être en grande partie démolí (13.000 expropriations) pour l'exécution du «projet Manhattan» qui en fait une zone de toits de bureaux et de logements sociaux.



**Entre** les ponts de Laeken et Van Praet, la rive droite se transforme progressivement en zoning industriel. Les usines y sont parfois accompagnées de logements ouvriers comme l'usine de poêles Godin ou l'usine à gaz de la Ville de Bruxelles. Les habitations du quartier ont presque toutes été démolies ou transformées en bureaux.

**La** majorité du territoire de Laeken s'étend **par-delà la rive gauche du canal**. Cette partie de la commune doit son aspect actuel à divers facteurs : l'augmentation importante de la population au XIX<sup>e</sup> s., la présence du Palais et la volonté royale en matière d'urbanisme ainsi que, plus tard, l'installation du port de Bruxelles et des expositions universelles de 1935 et de 1958.

**Vers** le milieu du XIX<sup>e</sup> s., la majorité des habitants sont regroupés le long de quelques rues principales : notamment les rues de Drootbeek, du Heysel, des Palais et de la Cave (rue qui recoupe plus ou moins le tracé des rues Fransman, A. Stevens et E. Wauters). Laeken connaît alors une hausse démographique importante (829 hab. en 1709, 1.168 en 1814, 5.048 en 1856, 30.438 en 1900, 51.645 en 1930), ce qui amène les autorités communales à dessiner de nouveaux quartiers.

**En** 1877, une convention est passée avec la Compagnie Immobilière de Belgique pour le quartier de la rue Marie-Christine, entre la ligne de chemin de fer et l'ancienne vallée du Drootbeek. De nouvelles rues sont créées; la société procède aux travaux d'infrastructure nécessaires à la mise en valeur des terrains, puis les vend.

**Plus** tard, vers 1905, les services communaux développent le projet d'un quartier à créer autour de quatre voies principales :

- une liaison entre le boulevard Léopold II et Wemmel par le boulevard Bockstael et l'avenue Houba de Strooper (déjà réalisée);



- une liaison entre le parc de Laeken et celui de Koekelberg par le boulevard de Smet de Naeyer (déjà réalisée);
- une liaison entre l'avenue du Parc Royal et le centre de Jette par la vallée du Molenbeek (jamais réalisée);
- une liaison à vocation commerciale entre la gare du Pannenhuis et le boulevard de ceinture (réalisée sans l'ampleur prévue par les rues E. Delva et J. Heymans).

Parallèlement à l'œuvre communale, Léopold II fait réaliser d'importants travaux, entre 1867 et 1909, qui dotent Laeken d'un parc public, de prestigieuses avenues et d'une église monumentale. Il suit une politique d'acquisition systématique de terrains qui lui permet de concrétiser ses projets et, en premier lieu, de poursuivre l'agrandissement du Domaine Royal commencé par son père. Quelques terrains sont cédés à l'Etat en vue de l'aménagement d'un parc public (comprenant un monument à Léopold Ier) et de l'avenue du Parc Royal.

En 1876, le banquier Léon Lambert, agissant sous le couvert de Léopold II, propose à la commune un projet d'embellissement des abords du Domaine Royal. Il s'agit de remplacer les habitations modestes et parfois insalubres par des maisons avec jardin, à bâtir le long de nouvelles avenues. Lambert demande à la commune qu'elle lui abandonne les chemins devenus inutiles à la voie publique et qu'elle l'autorise à exproprier à son compte les zones destinées à la construction des villas. Les expropriations commencent mais ne sont pas suivies immédiatement par des reconstructions, ce qui engage la commune dans des difficultés financières. En effet, celle-ci ne reçoit plus que les taxes afférentes aux terrains. Les travaux sont donc ralentis dans les sections qui doivent être réalisées par la commune, et l'avenue Van Praet, désirée par le Roi dès le début de son règne, n'est achevée qu'en 1910, quelques mois après sa mort. Elle ne se peuple réellement qu'après la deuxième guerre mondiale. En outre, dans les enclaves au sud

du Domaine Royal, les projets royaux ne sont pas réalisés en totalité. Seule la rue des Vignes est élargie et un jardin public, le square du 21 Juillet, est créé face à l'église.

Le souverain intervient aussi en faveur de l'assainissement du Molenbeek, ruisseau qui provoque de fréquentes inondations. Les travaux sont réalisés entre 1904 et 1907. Le Molenbeek, venant de Jette, passait par ce qui deviendra les rues Duysburgh, Ramaeckers, Bogaerd et des Artistes avant de traverser le Domaine Royal pour se jeter dans la Senne.

Le Heysel intéresse également le Roi qui y acquiert des propriétés dès 1889 en vue de l'urbaniser. Les rues des Renards et Médori sont transformées en de majestueuses avenues : le boulevard Bockstaël et l'avenue Houba de Strooper. Tous les biens rassemblés par Léopold II permettent en outre d'accueillir les expositions universelles en 1935 et 1958, même si ceci n'est pas conforme aux projets du Roi qui souhaitait y voir se construire un quartier résidentiel.

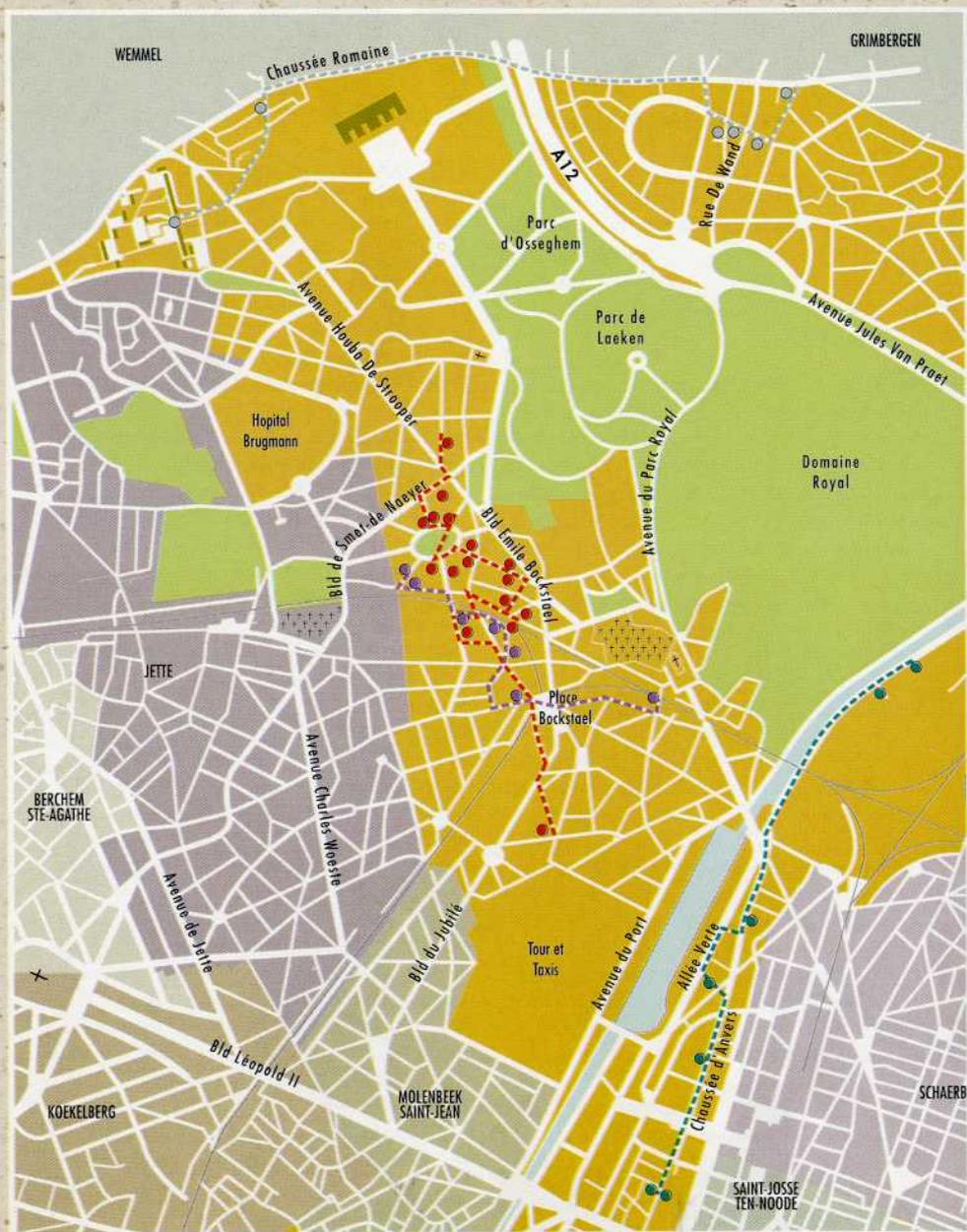
En 1897, la commune connaît des changements de limites : les Laekenois gagnent quelques hectares au détriment de Neder-over-Heembeek en échange des plaines cédées à Bruxelles et Schaerbeek pour la transformation des rives du canal. En vue du développement du port maritime de Bruxelles, le territoire de Laeken est finalement entièrement annexé à la ville en 1921. En 1925, de nouveaux échanges de terrains sont effectués avec Jette, ce qui permet d'intégrer l'hôpital Brugmann à la Ville.

A partir de 1920, les sociétés de logement social deviennent des acteurs importants dans le développement de Laeken : citons notamment les ensembles de logements multiples et les petites cités-jardins construits par le Foyer Laekenois ainsi que l'importante cité-jardin du Verregat édifée par la société coopérative Le Home.

Après l'exposition de 1935, le quartier situé en face du stade Roi Baudouin commence à s'urbaniser mais le site même de l'exposition reste libre si bien qu'il sert de nouveau en 1958. C'est d'ailleurs en vue de l'Exp'58 qu'on décide de construire une « Cité Modèle » qui ne sera réalisée que plus tard.

Dans la deuxième moitié de ce siècle, c'est surtout au-delà de l'A 12, du côté de Strombeek et de Neder-over-Heembeek que l'urbanisation progresse sur les terrains restés libres.

# Laeken : plan et promenades



## Etapes de l'histoire du logement social

**XIXe s. :** Croissance démographique et industrialisation provoquent une urbanisation sans précédent. La spéculation sur les maisons ouvrières s'emballe. Les impasses se multiplient. Certains «industriels éclairés» créent des ensembles liés à leur entreprise (ex. : le complexe du Grand Hornu; 1820-1832).

**Milieu du XIXe s. :** Les pouvoirs publics commencent à s'intéresser au problème par crainte des épidémies et des conflits sociaux et par souci de la situation morale des ouvriers. Quelques ensembles sont créés, offrant à l'élite ouvrière docile un logement qui garantit un contrôle social renforcé.

**1838 :** Enquête publique sur les habitations ouvrières à Bruxelles.

**1843-46 :** Enquête publique sur les conditions de vie des travailleurs belges.

**1849 :** Les bureaux de bienfaisance et autres organismes d'assistance publique sont autorisés à investir dans la construction d'habitations ouvrières.

**1851-52 :** Congrès sur l'hygiène.

**1867 :** Loi sur l'expropriation autorisant la démolition de quartiers ouvriers en vue de l'embellissement de la ville.

**1889 :** Loi inspirée par les idées de la majorité catholique (promotion de la famille et de la propriété privée), grâce à laquelle la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite peut financer des prêts aux ouvriers désireux d'acquérir une habitation. Ceux-ci doivent être munis d'une recommandation délivrée par un comité de patronage et s'adresser à une société locale de construction. Entre 1892 et 1900, 60.064 certificats sont ainsi obtenus, principalement pour des maisons individuelles. A Bruxelles, le prix des terrains décourage les candidats-bâisseurs. Seuls quelques ensembles sont édifiés (rues Degorge et Dubois-Thorn, rue du Corbeau, rues des Fraises et des Colombophiles). La critique presque unanime que suscite la loi de 1889 tient dans le fait qu'elle ne profite de nouveau qu'à l'élite ouvrière.

**1912 :** Une commission de révision de la loi de 1889 est mise sur pied mais celle-ci n'est votée qu'en 1919. Entre-temps, la première guerre mondiale a causé des dommages à quelques 84.000 maisons.

**1919 :** La nouvelle loi marque l'extension de l'intervention de l'Etat sur le marché du logement avec la création de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, inspirée des propositions socialistes. La SNHBM est créée pour faire construire par des sociétés de logement locales des habitations à vendre ou à louer à des «personnes peu aisées» et non plus uniquement à des ouvriers. Durant quelques années, la SNHBM fournit environ 25 % de la production totale de logements. 55.340 logements sont réalisés pour 1934. La formule de la cité-jardin, à l'extérieur de la ville, est préférée.

**1927 :** Fondation de la Ligue Nationale contre les Taudis.

**1933 :** La Société Régionale de Logement pour le Grand Bruxelles (SORELO) est créée pour héberger les taudisards les plus démunis.

**1935 :** La création de la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne prolonge la politique anti-urbaine inaugurée au XIXe s.

**1948 :** La loi de Taeye qui favorise la construction peut également être considérée comme une extension de la loi de 1889.

**1953 :** Loi subventionnant l'acquisition de taudis en vue de leur démolition. L'époque des grandes opérations urbaines commence alors.

**1990 :** La Société Nationale du Logement (ancienne SNHBM) est régionalisée. A Bruxelles, la Société du Logement de la Région Bruxelloise (SLRB) regroupe 35 sociétés locales désormais dénommées Sociétés Immobilières de Service Public (SISP).

## A. Des origines à aujourd'hui : promenade Laeken rive est

Dès la première moitié du XIXe s., des cités se sont construites autour de certaines entreprises qui doivent attirer la main-d'œuvre en lui fournissant un logement. A Laeken, deux cas de ce type ont coexisté : les maisons -aujourd'hui disparues- de l'usine à gaz de Bruxelles et le Familistère de Godin. Ce dernier constitue le point de départ de l'itinéraire qui nous mène ensuite dans deux ensembles de logements organisés autour d'une rue : le Bloemenkrans et la rue du Travail. Après ceux-ci, un type d'urbanisme complètement différent est abordé, qui obéit aux principes des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne, à savoir le projet «Héliport». La promenade se termine par deux réalisations récentes résultant d'un partenariat public-privé destiné à revitaliser le quartier.

### Familistère Godin



● Jean-Baptiste Godin est célèbre pour avoir développé un modèle de vie communautaire qu'il applique à Guise, en France, autour de son usine de poélerie. Le bâtiment où habitent sans distinction de statut les personnes travaillant pour Godin et Godin lui-même se nomme «familistère».

Craignant l'exil suite à la prise de pouvoir de Louis-Naparte (1852), il prend les devants et ouvre une usine en Belgique, à Forest. Celle-ci est transférée à Laeken en 1858. Le familistère situé quai des Usines, 156-157 date de 1887. L'ensemble est conçu sur le modèle de celui de Guise mais dispose de moins d'équipements collectifs. Il comprend 72 appartements, une école primaire et une buanderie. Durant la deuxième guerre mondiale, la façade principale est démolie lors d'un bombardement qui emporte un quart des habitations. Elle n'est pas reconstruite selon les plans d'origine : un pignon chantourné lui est adjoint. En 1960, l'usine doit fermer; les derniers habitants partent en 1971. Depuis, le bâtiment a été transformé en bureaux.

La valeur historique et le caractère unique de cette construction ont justifié son classement comme monument (8/8/1988).

### Rue Walravens

● Toujours le long du canal et à côté du familistère s'élevaient auparavant les maisons de la rue Walravens. C'est en 1885 que la Ville de Bruxelles décide de construire des logements pour les ouvriers de l'usine à gaz, entre la Senne et le canal. Outre les 11 maisons pouvant abriter 60 à 70 familles, des

réfectoires pour les ouvriers et 24 cabines avec bains-douches avaient été annexés à l'usine. Un plan de jardin d'enfants de l'architecte Henri Van Dievoet, de 1893 est conservé aux archives mais on ignore si ce projet a vu le jour. La rue a été démolie vers 1960 et l'usine à gaz a fait place au marché de gros.

### Bloemenkrans

● En 1933, la Société Anonyme Civile d'Habitations Ouvrières construit un ensemble en forme d'impasse débouchant au n° 407 de la chaussée d'Anvers. L'architecte en est Charles Verhelle.

Le bâtiment de style moderniste se divise à front de rue en deux parties séparées par un porche au-dessus duquel est indiqué le nom du projet, «Bloemenkrans», et qui mène à une rue intérieure. De part et d'autre de celle-ci sont disposés des immeubles mitoyens peu profonds. La façade à rue présente une alternance horizontale de béton clair et de brique rouge. Le porche ainsi qu'une bande de mur aux deux extrémités de la façade sont en brique jaune. L'horizontalité des deux parties du bâtiment contraste avec la grande fenêtre verticale du porche. Les deux magasins prévus au rez-de-chaussée ont été transformés en appartements.

Les bâtiments de la rue intérieure sont en brique. Seul le dernier niveau est enduit. Les travées proches de la cage d'escalier sont munies de balcons (originellement en brique, aujourd'hui en plexiglas). Le «Bloemenkrans» appartient depuis 1978 au Fonds du Logement des Familles de la Région Bruxelloise.

### Rue du Travail

● En 1902, la Société Anonyme des Habitations à Bon Marché de l'Agglomération Bruxelloise (devenue plus tard la SCLAB, voir promenade C) fait construire des immeubles à appartements le long d'une voirie à tracer entre la rue Masui et l'Allée Verte : la rue du Travail. L'ensemble se trouve à cheval sur la limite entre Bruxelles et Laeken, dans un quartier ouvrier déjà fort urbanisé.

Le programme détaillé conçu par Charles De Queker est confié à des architectes expérimentés dans le domaine des habitations ouvrières (Jacobs, Hellemans, De Fontaine, Hannaert, Van Dievoet,



Evrard, Govaerts), mais seul **Van Dievoet** envoie un plan correspondant au programme. Des problèmes de fondations font monter les prix si bien que le projet est suspendu jusqu'au moment où la société décide d'acheter une bande de terrain complémentaire permettant de tracer une rue de 11 m de large de part et d'autre de laquelle on peut disposer environ 25 immeubles, et donc augmenter la rentabilité.

Un différend survient avec Van Dievoet à cause de ses honoraires trop élevés et le projet est abandonné. Suite à une menace d'expropriation par l'Etat, le projet est confié à l'architecte de la Ville **Popelin** en 1902. Les plans prévoient 23 bâtiments : 19 dans la rue du Travail et 4 sur l'Allée Verte.

Dans la rue du Travail, les immeubles effectivement réalisés présentent des alternances de couleur (deux façades claires pour une rouge) et de largeur de façades. Les travées des portes d'entrée sont en léger ressaut. Le matériau principal est la brique. Les linteaux sont soit droits, posés sur des consoles en pierre et surmontés d'arcs de décharge en anse de panier, soit surbaissés ou en plein cintre avec extrados fantaisiste, en brique et pierre bleue. Des sgraffites ornent les tympans. La toiture est percée de lucarnes passantes à pignon à rampants lisses et à gradins. Des bandeaux en brique (rouge pour les façades claires et inversément) prolongent seuils et linteaux. Chaque palier dessert un seul appartement. Dans les cours, communes à deux ou trois immeubles, une buanderie est prévue.

La société est consciente des imperfections du plan. C'est pourquoi les bâtiments d'angle ne sont pas construits tout de suite. Malgré tout, l'ensemble a du succès grâce à sa situation. La société en profite pour augmenter les loyers.

En 1927, après de nombreuses tergiversations, l'architecte **Crockaert** réalise un nouveau projet pour les angles de la rue du Travail et de l'Allée Verte. Il s'agit

de deux bâtiments à pan coupé aux angles, en rupture de style avec les précédents. Les seuls éléments qui animent les façades sont le ressaut des travées des portes d'entrée et la présence de loggias en façade, fermées par des arcs différents à chaque étage.

Dans les années '60, des travaux sont effectués aux toitures de la rue du Travail; les pignons sont supprimés et remplacés par une grande corniche. Au début des années '80, la rénovation est confiée au bureau «Architecture et Urbanisme. A. et M. Vanden Bossche». Le projet comprend la restauration des façades avec restitution des lucarnes à pignon disparues et des motifs décoratifs des tympans (mais pas sous la forme de sgraffites). Un étage supplémentaire est obtenu en agrandissant légèrement les lucarnes. Les bâtiments d'angle sont peints en blanc et les châssis sont renouvelés. L'ensemble est donc actuellement en bon état mais a été quelque peu dénaturé.

## Héliport



● En vue d'assainir les taudis situés chaussée d'Anvers, avenue de l'Héliport et rue Willem de Mol, le Foyer Laekenois et la Ville de Bruxelles décident d'élever six immeubles-tours. Entre 1973 et 1978, 601 logements sont ainsi construits sur les plans de M. Brunfaut, A. Lacroix et G. Pepermans. Les appartements respectent les normes établies lors de la construction de la Cité Modèle. Le rythme des façades est obtenu par la variété des plans et l'organisation des circulations : les niveaux sont groupés par trois, un couloir desservant le niveau central à partir duquel on accède aux niveaux inférieur et supérieur par des paliers semi-privatifs. La structure apparente et les parements sont en béton. Il s'agit d'un des premiers projets belges réalisés à l'aide du système «coffrage tunnel» à grands modules. Ceci a permis de réduire les coûts et le délai d'exécution.

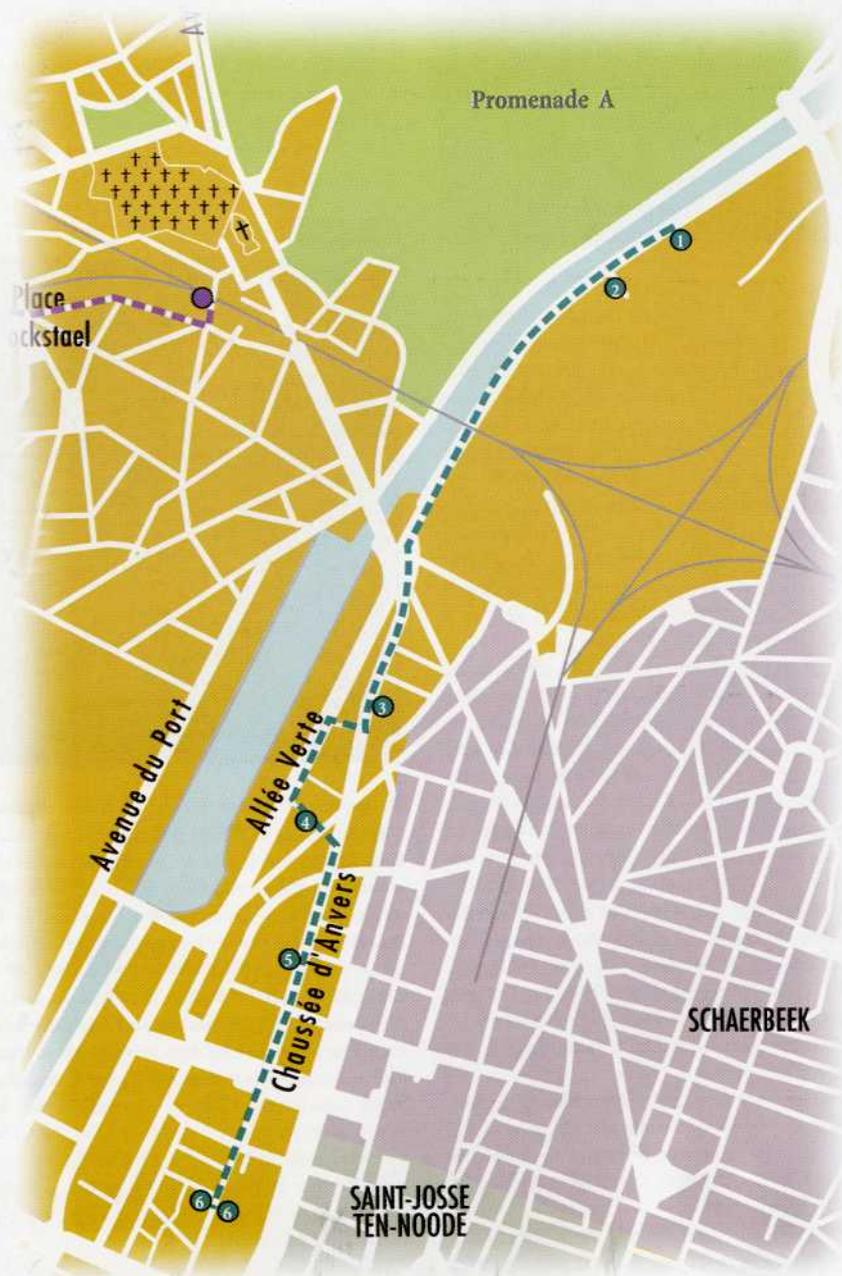
L'esplanade qui relie les bâtiments a été construite plus tard par la Ville de Bruxelles. Elle renferme un parking,

une fourrière à l'usage de la police et une salle polyvalente. En surface, des espaces verts et des aires de jeu s'organisent autour d'un centre de contact.

### Espace Nord

● De part et d'autre de la chaussée d'Anvers s'élèvent des immeubles mixtes d'habitation et de commerce construits grâce à un partenariat public-privé et acquis par le Foyer Laekenois. Ils résultent d'une obligation contractée par un promoteur auprès de la Ville en compensation de l'autorisation à construire

des bureaux. La mixité de fonctions vise à reconstruire la trame urbaine. Les projets ont été conçus par le bureau «Les Ateliers de Bruxelles». Lors d'une première phase, terminée en 1992, 98 logements et 13 magasins ont été réalisés entre la rue du Peuple, le boulevard Emile Jacquain et l'ancienne rue Frère Orban. Après la deuxième phase, 33 logements et 4 magasins situés au coin de la rue du Faubourg ont pu être mis à disposition des locataires en 1996.



## B. Le logement ouvrier : promenade au coeur de Laeken

*Même si la forme de la maison ouvrière de base est souvent très simple, son agencement au sein d'ensembles peut varier, comme on s'en rendra compte lors de cette promenade. Celle-ci emmène le visiteur à la découverte d'une série d'impasses, des réalisations du Bureau de Bienfaisance de Laeken (l'ancêtre du CPAS) et enfin de quelques ensembles de maisons construits par des particuliers.*

### Impasses

*L'arrivée massive d'ouvriers des campagnes dans les villes au XIXe s. suscite une demande énorme en logements. Les spéculateurs immobiliers se lancent donc massivement dans la construction d'habitations modestes, principalement sous deux formes, la « maison de rapport » et l'« impasse ». Jusqu'en 1883, seuls les plans des façades à rue doivent être approuvés par l'administration. De nombreux intérieurs d'îlots sont donc aménagés en impasses qui ne sont soumises à aucun contrôle et où la spéculation est maximale. En effet, les promoteurs, sûrs de trouver des locataires, en profitent pour louer à des prix usuraires des logements minimaux, sans confort, construits avec des matériaux bon marché, en rentabilisant chaque mètre carré de terrain. Les constructions se transforment dès lors très vite en taudis.*

*La plupart des impasses se trouvaient bien sûr à l'intérieur du Pentagone mais également dans les faubourgs industriels. Laeken comptait au moins six impasses dont trois ont aujourd'hui disparu : les impasses Franckx, Lielens et Wauters. Celles-ci apparaissent dès 1880 dans les annuaires. Les impasses Franckx et Lielens se trouvaient à la limite entre Laeken et Molenbeek. Elles ne sont plus mentionnées à partir de 1902. L'impasse Wauters donnait sur la chaussée d'Anvers et disparaît des annuaires en 1900. Les impasses que la visite propose de découvrir sont situées dans le centre de Laeken.*

### Impasse des Usines

① L'impasse des Usines donne dans la rue Champ de l'Eglise et longe la ligne de chemin de fer. L'ensemble de maisons en brique s'étend sur 11 travées. Mentionnée dès 1878 dans les annuaires, l'impasse n'était apparemment pas une des plus pauvres car en 1900 on y trouvait un marchand, un gazier, deux mécaniciens, un surveillant au gaz et un atelier de menuiserie. Or, pour la plupart des autres impasses, les habitants ne sont pas renseignés car il s'agit de simples ouvriers.

### Impasse de la rue Léopold, 161-171

② Cette impasse a été réalisée par un certain Gernaert en 1885-87. Un premier permis de bâtir concernant deux maisons à front de rue avec un passage sur la gauche et trois maisons en parallèle à l'arrière a été déposé en 1885, un second en 1887 pour

trois maisons à gauche du passage et trois autres à l'arrière. Dans l'impasse, les maisons sont précédées par un jardin allongé. Les habitants disposent donc d'un espace plus important et d'une maison mieux aérée et mieux éclairée que ceux des impasses du centre ville à la même époque.



### Impasse de la rue Mode Vliebergh 10-18

③ Une maison double à front de rue cache une rangée parallèle de trois petites habitations avec jardins. L'entrée se fait par un passage étroit au milieu de l'habitation double. Seul le permis de bâtir de l'habitation à front de rue est conservé (1885).

### Ensembles construits par le bureau de bienfaisance

*C'est à partir de 1849 que les bureaux de bienfaisance sont autorisés à investir dans le logement ouvrier, ce que le bureau de Laeken fera assez tardivement dans deux projets :*

### Rue Mode Vliebergh 1-35

④ En 1891, le bureau de bienfaisance de Laeken prend l'initiative d'organiser un concours pour réaliser des maisons ouvrières sur un terrain de l'ancien

ne petite rue Verte, aujourd'hui rue Mode Vliebergh. Le concours est ouvert à tous les architectes belges et propose un programme bien défini. 49 projets sont remis et examinés par un jury. Celui d'Henri Jacobs est retenu et réalisé. Il s'agit d'un des premiers projets de cet architecte influencé par l'Art Nouveau, qui réalisa nombre d'écoles et de logements sociaux à Bruxelles. Il comprend 19 maisons mitoyennes, groupées par deux. Les façades sont entièrement en brique à l'exception des seuils en pierre. La travée plus étroite de la porte d'entrée est en léger retrait. La seule décoration consiste dans le fait que bandeaux, frises, clés et sommiers des linteaux sont peints dans une couleur ocre imitant la pierre. En 1894, deux nouvelles maisons sont ajoutées à l'angle de la rue. Beaucoup de façades ont été transformées (peinture, enduits) et deux ont été renouvelées, si bien que le caractère d'ensemble n'est plus dû qu'au gabarit des bâtiments. Les n° 3 et 5 nous sont parvenus dans un état proche de celui d'origine.



### Rue Victor Mabilie

En 1907, des plans sont élaborés pour la construction de 4 immeubles de 5 travées sur 4 niveaux, comportant 32 appartements, à la rue Victor Mabilie. Ils sont adoptés en 1909 et les bâtiments inaugurés en 1911. Le bureau de bienfaisance a apporté ces immeubles en couverture de sa souscription au Foyer Laekenois, lors de sa création en 1920. L'ensemble a été démolé vers 1993 pour cause de vétusté et a fait place à un projet du bureau d'architecture «Les Ateliers de Bruxelles» qui présente 49 appartements et 14 garages privatifs, répartis en 5 immeubles.

### Ensembles construits par des particuliers

L'urbanisation de Laeken s'étant fort accélérée, des quartiers entiers sont tracés et lotis en quelques années. On voit se construire des ensembles de 2, 5, 10, voire 20 maisons, comme dans les autres communes bruxelloises.

A la fin du XIXe s., les quartiers ouvriers s'étendent surtout sur la chaussée d'Anvers, les rues Herry (rue qui reliait le parvis Saint-Roch à la chaussée d'Anvers), Fransman (aujourd'hui Fransman, A. Stevens et E. Wauters), du Téléphone (petite rue per-

pendiculaire à la chaussée d'Anvers aujourd'hui disparue), des Vignes, du Gazomètre (aujourd'hui Ter Plast) et une partie de la rue des Palais.

Actuellement, certaines rues sont encore presque entièrement bordées de maisons ouvrières. Le long du chemin de fer, les rues Champ-de-la-Couronne et du Gaz et leur prolongement à Jette par la rue Saint-Norbert en comptent de nombreuses. Citons également les rues Léopold, Ter Plast et du Siphon, les ensembles de la petite chaussée Romaine, des rues Mode Vliebergh, J. Bollen, Th. de Baisieux, des Horticulteurs, des Chrysanthèmes et de l'ancien chemin des Cailloux, aujourd'hui avenue Rommelaere. Mentionnons en outre une ruelle qui donne sur les rues du Cloître et E. Wauters.

### Rues du Gaz 85-107 et Ledeganck



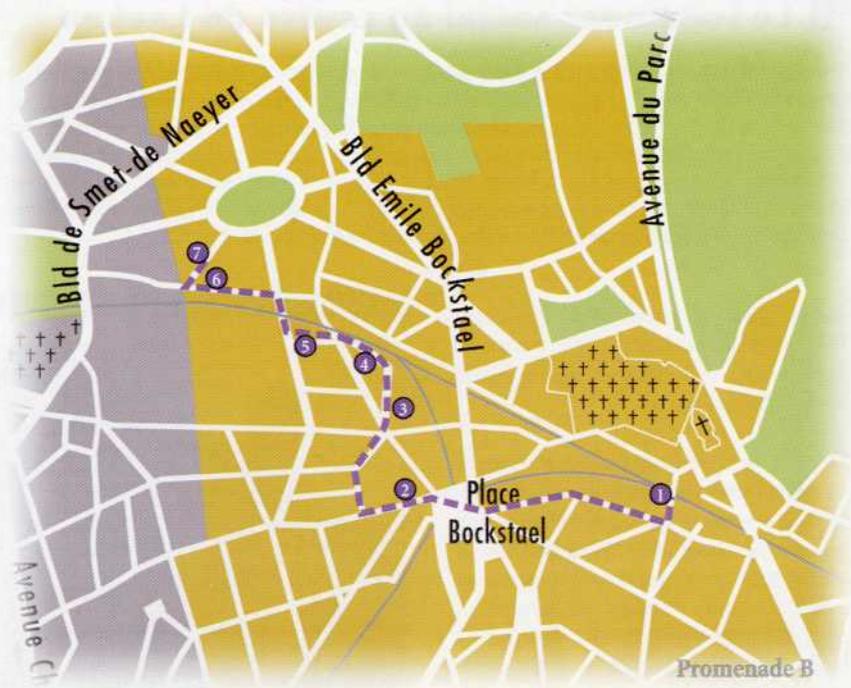
En 1911, Camille Simoens, conseiller communal à Schaerbeek et entrepreneur-maçon (une rue portant son nom est construite par lui à Schaerbeek en 1904), fait bâtir 39 maisons sur les plans d'un certain Wéry à l'angle des rues du Gaz et Ledeganck. Ce quartier, quasiment vierge de constructions à l'époque, vient d'être dessiné par les services communaux.

Les maisons sont en brique couverte d'enduit. A l'étage, les linteaux surbaissés présentent une alternance de moulures : les unes forment un encadrement rectiligne autour des baies, les autres suivent la courbure du linteau et se rejoignent au niveau des traverses. Les façades sont décorées de panneaux en ressaut sous les seuils de l'étage et en creux sous la corniche en bois sur modillons et denticules.

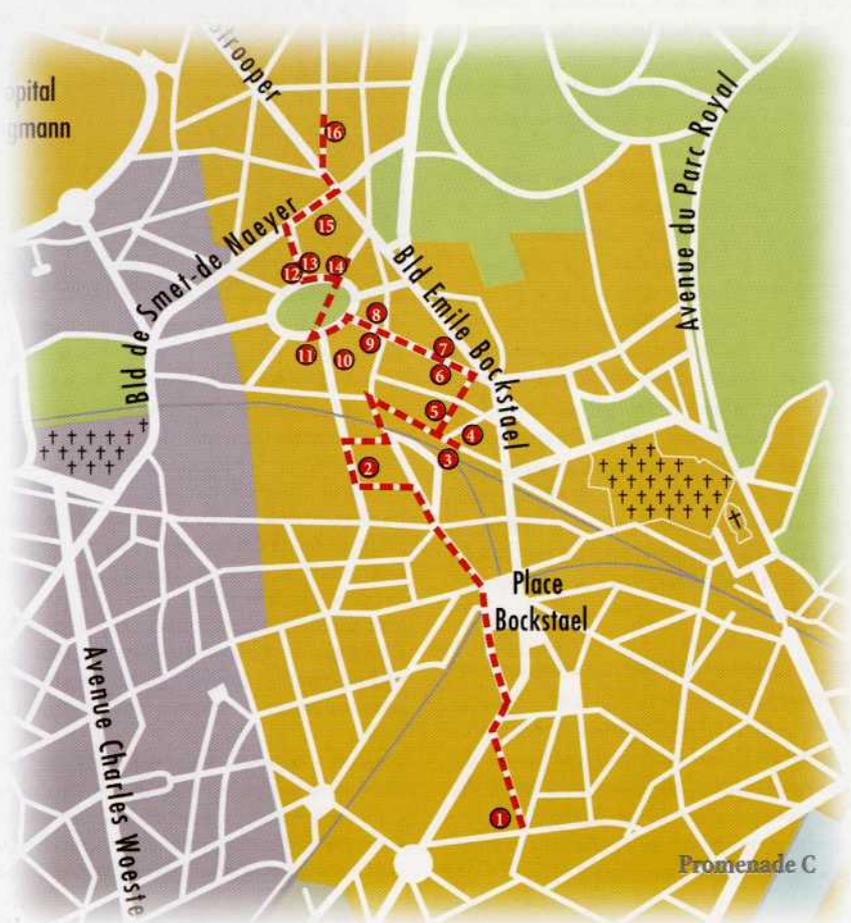
Les maisons sont bien entretenues, mais quelques-unes ont subi des transformations (renouvellement de la façade ou modification des baies), qui interrompent la belle unité de l'ensemble ou altèrent le rythme régulier des ouvertures.

### Rue Ledeganck 27-35

Groupe de 5 maisons différentes mais assorties au niveau des couleurs et des motifs décoratifs, construit en 1913 pour Monsieur J. Dubrucq. La maison de droite devait à l'origine abriter un «grand café». Ce type d'ensemble de maisons construit par un seul propriétaire est très fréquent à Laeken, et dans tout Bruxelles d'ailleurs, y compris pour les maisons plus bourgeoises.



Promenade B



Promenade C

## **G.** Le logement social au centre de Laeken

*C'est en 1919, avec la création de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, que commence réellement l'histoire du logement social en Belgique. Bien que la SNHBM préfère dès le début la formule de la cité-jardin, ce système ne rencontre pas tous les problèmes de logement de l'époque. Dans les quartiers plus denses, plus proches du centre, il reste à loger une population importante. La cherté des terrains incite à construire des immeubles à appartements. L'itinéraire proposé conduit le promeneur à la découverte de différentes typologies d'immeubles, construits par plusieurs sociétés dépendant de la SNHBM, entre 1920 et 1960.*

Outre le Home (voir promenade D) et la Société Civile d'Habitations Ouvrières (voir promenade A), les sociétés de logement qui sont ou ont été actives à Laeken sont :

■ La s.c. **Le Foyer Laekenois** fut constituée en 1920 par la commune, l'Etat, le bureau de bienfaisance, la province et une dizaine de particuliers pour une part symbolique. Dès sa fondation, la société lance un programme de construction ambitieux : quatre chantiers sont entrepris en 1920, deux autres à partir de 1922, un en 1929 et quatre dans les années '30. Pour les grands ensembles, le Foyer Laekenois, dont l'administrateur-gérant est alors l'architecte Fernand Brunfaut, recherche la diversité en faisant appel à plusieurs architectes. Le patrimoine de la société compte actuellement plus de 2.900 logements répartis sur le territoire de l'ancienne commune.

■ La **Société Anonyme des Habitations à Bon Marché de l'Agglomération Bruxelloise** (SAHBMAB, aujourd'hui Société Coopérative du Logement de l'Agglomération Bruxelloise - SCLAB) est fondée par Charles Buls le 14 mars 1900 pour guider les familles ouvrières vers l'extérieur de la ville. En effet, celui-ci a de grands projets pour le centre de Bruxelles (bureaux, commerces et fonctions de prestige) qui s'accordent mal de la présence d'ouvriers. La société est agréée par la SNHBM en 1922. Le capital est souscrit par la Ville et le CPAS de Bruxelles, la Région et des particuliers. Le patrimoine consiste actuellement en 1.440 appartements répartis sur Forest, Anderlecht, Molenbeek,Ixelles et surtout Bruxelles.

■ Le **Comptoir National des Matériaux** est constitué par la SNHBM en 1921 et sert de bureau central pour les offres et demandes de matériaux. Son but est de rechercher et d'expérimenter de nouveaux produits, matériaux et procédés de construction meilleur marché, de grouper les commandes de matériaux des sociétés agréées et de procurer des éléments standardisés.

### **Rues de Drootbeek et G. Schildknecht**



● En 1920, le Foyer Laekenois élève un groupe d'immeubles rue Schildknecht (démolisé et remplacé par un projet de M. Vanden Bossche vers 1991) et un bâtiment sur une parcelle voisine, rue de Drootbeek 113. Le bâtiment rue de Drootbeek, le seul qui subsiste, a été dessiné par l'architecte **Adolphe Puissant**. Il s'agit d'un immeuble en brique en partie enduite, inséré entre deux mitoyens. La façade, bien conservée, présente un certain relief (auvent au-dessus de l'entrée, balcons en fer forgé au deuxième étage, frise de brique sous la corniche).

**Jean-Baptiste Dewin** a conçu un bâtiment, aujourd'hui disparu, pour la rue Schildknecht. De cinq travées sur quatre niveaux avec toiture-terrasse, il présentait un porche d'entrée en ressaut par rapport à la façade.

**Puissant** a également conçu trois des quatre bâtiments de la rue Schildknecht qui ont disparu. Les immeubles comptaient quatre niveaux. Leur particularité résidait dans la présence de terrasses en façade et dans le retrait du mur au-dessus des entrées, dotant

l'ensemble d'une dominante verticale. La disposition rappelait les immeubles à appartements antérieurs, avec terrasses en façade (cf. rue Rodenbach vers 1903, rue Blaes en 1913) où le contrôle social et de l'hygiène était un des soucis majeurs.

### Rues Delva, Fineau et Fransman

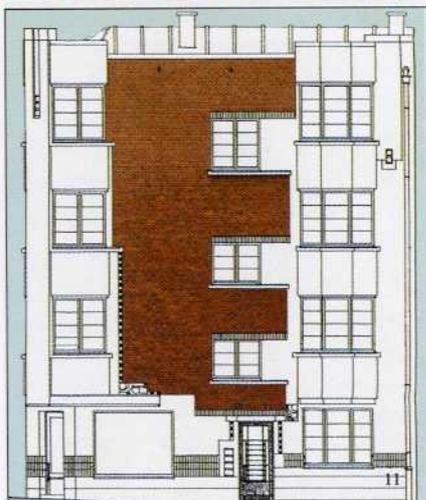


● En 1920, le Foyer Laekenois reçoit les logements construits un peu plus tôt par le bureau de bienfaisance à la rue Mabilie et décide de compléter l'îlot côté rues Delva, Fineau et Fransman. Pour assurer une certaine diversité, le Foyer fait appel à plusieurs architectes : Joseph Van Neck, Joseph Diongre, Paul Robberechts et Maurice Selly, Jean-Baptiste Dewin, Paul Bonduelle et Adolphe Puissant. La plupart sont alors des artistes renommés ou le deviendront. Ainsi, Van Neck a travaillé aux palais et au stade du Heysel, Diongre à la Maison de la Radio, place Flagey, Dewin à l'hôpital Saint-Pierre et Bonduelle à la maison communale de Laeken.

Le résultat présente une certaine homogénéité, bien que l'on reconnaisse facilement la griffe de certains architectes. À l'exception de l'angle des rues Mabilie et Delva conçu par Bonduelle, les façades, plus hautes et plus larges à la rue Delva qu'à la rue Fineau, ne se démarquent que par des éléments secondaires (enduits, châssis, balcons, décoration murale). De ce fait, le bâtiment de Bonduelle, avec sa tourelle, ses loggias, ses travées en ressaut et ses motifs de rayures verticales, se différencie nettement. Les bâtiments d'angle sont conçus pour abriter un magasin.

En 1989, l'ensemble fait l'objet d'un projet de démolition-reconstruction, mais finalement, seuls les immeubles de la rue Mabilie sont remplacés. Les bâtiments de 1920 ont été classés par A.E. du 16.03.95.

### Rue Champ-de-la-Couronne 36-46



● En 1929, le Foyer Laekenois fait construire cinq immeubles sur une parcelle longeant le chemin de fer, dans la rue Champ-de-la-Couronne. L'architecte en est François Van Stichel.

À l'origine, il existait une passerelle au-dessus du chemin de fer, reliant les rues Vander Aa et Mode Vliebergh. C'est pourquoi le dernier immeuble est séparé des quatre premiers à ce niveau.

Les façades en brique, sur soubassement de pierre surmonté de carreaux de céramique, sont encadrées de travées en béton faisant saillie, l'une sur plan triangulaire et l'autre trapézoïdale. Les limites entre la brique et le béton sont marquées par une rangée de carreaux de céramique noirs et blancs. Des reliefs en pierre ornent la partie supérieure des rez-de-chaussée. Les seuils en pierre et les linteaux en briques



posées verticalement se prolongent entre les baies. Les bâtiments d'angle peuvent abriter des magasins. Les façades des quatre premiers blocs manquent d'entretien mais ont conservé tous les éléments à l'exception de quelques châssis.

### Rue Champ-de-la-Couronne 115-117



● En 1929, le Comptoir National des Matériaux construit un immeuble à appartements à l'angle des rues Champ-de-la-Couronne et Vander Aa, sur les plans de Gaston Brunfaut. Les façades présentent un appareil de brique original sur soubassement de pierre et sous corniche en béton et sont légèrement en retrait au niveau des seuils du premier et du dernier étage. Les linteaux des premier et deuxième étages sont en béton, les autres en brique; les balcons des deuxième et troisième étages sont en fer forgé et celui du quatrième en béton. L'espace du rez-de-chaussée est conçu pour deux commerces.

### Angle Siphon-Ter Plast

● Bâtiment conçu en 1953 par Gaston Brunfaut pour le Foyer Laekenois. Moderniste convaincu, cet architecte a consacré beaucoup de temps à des concours. Il a notamment participé au projet d'édification du siège de l'ONU à New York. Il a également réalisé plusieurs édifices dans la commune, parmi lesquels quelques habitations, une centrale téléphonique et d'autres logements sociaux (voir la promenade D). Brunfaut imagine ici une solution d'angle audacieuse tout en s'adaptant aux gabarits des immeubles voisins. Le thème des loggias en façade sera repris dans son projet de l'avenue Wannecouter.

### Rues Ter Plast, du Siphon, C. Ramaeckers et A. Stevens

● En 1922, le Foyer Laekenois fait bâtir un ensemble d'immeubles dans l'îlot formé par les rues du Gazomètre (aujourd'hui rue Ter Plast), du Siphon, C. Ramaeckers et Fransman (aujourd'hui rue A. Stevens), dans un quartier proche du nouveau centre de Laeken (place E. Bockstael) mais encore assez peu construit. C'est en effet au début de ce siècle que le quartier est tracé par les services communaux et que le Molenbeek est recouvert (la rue C. Ramaeckers suit plus ou moins son cours).



Le Foyer fait appel à trois des architectes qui ont travaillé dans les projets de 1920 : Diongre, Puissant et Dewin. Une certaine variété est donc perceptible au niveau de l'ornementation. Par contre, les plans, gabarits et matériaux sont fort semblables. Plus tard, en 1932, l'architecte François Van Stichel est chargé de compléter l'îlot côté rue A. Stevens, à l'emplacement de maisons privées plus anciennes. L'ensemble a la particularité de s'étendre sur presque tout l'îlot et de disposer d'un jardin intérieur, accessible depuis les appartements ainsi que depuis les rues du Siphon et A. Stevens. Les immeubles s'élèvent sur trois niveaux à la rue du Siphon -qui est plus étroite-, et quatre ailleurs. Les bâtiments d'angle de la rue Ramaeckers abritent des magasins. A l'exception de ceux-ci et de ceux de la rue du Siphon, toutes les constructions sont précédées de jardinets.

Les bâtiments de Dewin s'organisent autour d'une travée centrale légèrement en ressaut qui comprend le portail d'entrée et les fenêtres étroites, en triplet, de la cage d'escalier. Le portail consiste en un auvent soutenu soit par des statues représentant des singes, soit par de petites colonnes galbées. Singes et colonnes prennent appui sur des murets.

Une partie de la décoration d'origine est perdue. En effet, les colonnettes des entrées sur la rue Ter Plast étaient peintes d'une couleur foncée, les dossierers au niveau des allèges et la partie supérieure des travées centrales de la rue Ramaeckers étaient ornés de sgraffites. Ces sgraffites représentaient des motifs floraux ou animaliers (oiseaux, écureuils).

Rues Ramaeckers et Ter Plast, les bâtiments de Diongre s'organisent autour d'une travée centrale tandis qu'à la rue du Siphon, l'architecte a dessiné une série de bâtiments de deux travées dont une, la travée d'escalier, est surmontée d'une lucarne à pignon. Ces

immeubles ont été transformés pour permettre d'agrandir les appartements; trois cages d'escalier ont été supprimées, ce qui a nécessité le déplacement des ouvertures. De ce fait, les lucarnes ont été murées. Le bâtiment d'angle Siphon-Ramaeckers présente deux façades avec travée centrale plus marquée, organisées autour d'une travée d'angle avec bow-window. Les façades sont en brique sur soubassement de pierre, avec un enduit de ciment recouvrant soit le rez, soit les étages. Les détails typiques de l'architecture de Diongre, rencontrés dans les ensembles Delva-Fineau-Fransman et Stevens-Delannoy, sont également présents ici.

Pour la rue Ter Plast, **Puissant** a conçu trois immeubles de cinq travées, symétriques entre eux et individuellement : les trois travées centrales du bâtiment axial sont en ressaut et se terminent par un fronton courbe, l'entrée est protégée par un auvent. Dans les deux bâtiments qui l'entourent, ce sont les deuxième et quatrième travées qui présentent un ressaut (sous la forme d'un bow-window aux deuxième et troisième niveaux) et un fronton. L'immeuble d'angle Ter Plast-Siphon opère une transition douce entre les hauteurs de bâtiment, différentes dans les deux rues. Dans la rue Ramaeckers, les constructions de Puissant rythment l'ordonnance de l'ensemble car elles comportent un niveau supplémentaire mansardé.

Tous les immeubles dessinés par Puissant sont en brique avec seulement quelques bandeaux en béton. La décoration principale consiste en des jeux de disposition des briques, notamment au niveau des allèges et des frises.

Les deux premières et la dernière travée de l'ensemble dû à **Van Stichel** s'inscrivent dans l'alignement du bâtiment de Dewin (angle Ramaeckers-Stevens) mais le reste de la construction est en retrait de 2,50 m par rapport à celui-ci. Les façades présentent également des décrochements subtils, sur plan triangulaire, aux trois premières et à la onzième travée. Les cages d'escalier se différencient en façade par un mur en béton décoré de carreaux de céramique noirs, blancs et verts, encadrant de grandes fenêtres verticales.

L'ensemble a subi une rénovation profonde en 1980 qui a permis de conserver les façades à rue (malheureusement, tous les châssis ont été remplacés) et de doter les appartements du confort moderne en les agrandissant vers l'intérieur d'ilot. Le projet est dû aux architectes Samyn et Vanden Bossche.



1954. Ici aussi, les projets sont réalisés par différents architectes mais tous conservent le gabarit de quatre niveaux utilisé précédemment. La brique reste le matériau prédominant. ● Le long de la rue Ramaeckers, les bâtiments modernistes à forte tendance horizontalisante sont dus à l'architecte laekenois **Egide De Keuleneer**. Celui-ci a doté les édifices de grands balcons, les a disposés avec de légers décrochements et a ménagé un espace donnant accès au seul immeuble tourné vers le boulevard E. Bockstael. ● Au coin des rues Stevens et Ramaeckers, le bâtiment aux angles arrondis est l'oeuvre des laekenois **A. Paulis** et **E. Thomisse**. ● En face, l'ensemble de composition assez sobre qui s'étend de la rue A. Stevens au square Prince Léopold présente certains motifs classicisants autour des portes. Ses auteurs sont les architectes **F. De Bondt**, **A. Peeters** et **F. Petit**. ● Si l'on poursuit son chemin le long du square, les constructions également très dépouillées qui forment l'angle avec la rue E. Delva sont dues à **Constant Desmaré**. Les dénivellations causées par la pente de la rue donnent à l'ensemble un beau rythme.



### alentours de la rue C. Ramaeckers

Avec le bâtiment de Brunfaut à l'angle Ter Plast-Siphon, ce sont 244 logements du Foyer Laekenois qui se construisent dans le quartier entre 1952 et

### Rue E. Delva

● Après les expériences de la Cité Modèle et du projet Héliport, le Foyer Laekenois décide de revenir à une architecture urbaine plus traditionnelle. Marc

Vanden Bossche, l'auteur du projet, a donc conçu un ensemble s'intégrant aux dimensions du quartier et a essayé d'introduire de la diversité en variant les gabarits et en alternant les matériaux. Les logements ont été mis en location fin 1992.

### Square Prince Léopold

Dans les années '30, le Foyer Laekenois prévoit la construction de trois immeubles d'angle, au square Prince Léopold (deux aux angles avec la rue J. Heymans et un à l'angle avec la rue P. Strauwen).

● Celui qui porte actuellement le n° 38 du square ne fut réalisé qu'en 1952 sur un projet d'**Auguste Peeters**, mais les Archives de la Ville conserve un projet de 1935 de l'architecte J. Pauwels.

● Le n° 1 de la rue Heymans est l'oeuvre de **Louis Cardon** et date aussi de 1935. La façade en brique claire présente des petits décrochements (deux travées de fenêtres ont un plan triangulaire); les étages sont en léger surplomb par rapport au rez-de-chaussée et sont compris entre deux bandeaux horizontaux qui limitent toutes les divisions verticales. Des motifs en pendentif descendent du bandeau supérieur. L'angle abrite un magasin.

● Le n° 49 du square, à l'angle de la rue Strauwen, a été édifié en 1934 sur les plans de **Gaston Brunfaut**. Deux travées formant des bow-windows se terminent en balcon au dernier étage, côté square. La composition très simple est marquée par l'horizontalité des fenêtres reliées par des bandeaux au niveau des seuils et des linteaux. Un magasin est installé à l'angle du rez.

### Ensemble de la SCLAB, rue P. Strauwen

● En 1930, la SCLAB fait construire cinq immeubles sur une parcelle traversant l'îlot compris entre le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Pierre Strauwen. Le bâtiment qui s'élève au n° 568 du boulevard et celui qui se trouve à l'arrière ont été conçus par **Jean-Baptiste Dewin**. Reliés par une galerie couverte au rez-de-chaussée, ils présentent tous les deux des façades symétriques. Celle qui donne sur le boulevard est la plus monumentale et la plus travaillée. De composition tripartite, elle s'élève en brique sur un soubassement en pierre bleue et un rez en simili pierre. Les deux travées de droite et de gauche sont en ressaut et en encorbellement sur le rez-de-chaussée. Des panneaux de pierre sculptés, disposés aux angles et entre les baies, représentent des hiboux au premier étage et des motifs floraux aux étages supérieurs. Des vitraux décorent les fenêtres du vestibule. La façade arrière se prolonge par deux ailes étroites et par la galerie couverte qui la relie au second bâtiment. Ce dernier, plus modeste, est simplement crépi au dernier étage et entre les linteaux. Ceux-ci sont en briques posées verticalement.

Les trois autres bâtiments, construits par **Gaston Brunfaut**, ont un aspect très dépouillé. Le principal effet décoratif consiste en un jeu de lignes verticales et

horizontales : les seuils et linteaux des baies se prolongent en bandeaux et la porte d'entrée est surmontée d'une fenêtre verticale qui monte jusqu'au dernier étage. L'horizontalité de la composition était soulignée par le dessin des anciens châssis, malheureusement remplacés. La façade qui donne sur la rue P. Strauwen est en brique apparente, les autres ont été enduites.

En 1955, la SCLAB fait appel au **Groupe Structure** pour construire de nouveaux logements sur les parcelles attenantes à la précédente et débouchant aux n° 5-7 de la rue Heymans et 48 du square Prince Léopold. Un bâtiment de deux travées est également adjoint au n° 21 de la rue Strauwen.



### Rue Stevens-Delannoy 13-27

● En 1920, le Foyer Laekenois fait appel à trois bureaux pour construire huit immeubles à appartements à la rue Stevens-Delannoy. L'ensemble se compose de trois groupes distincts par leur architecture mais semblables par leur gabarit qui s'intègre bien dans la rue. Les bâtiments, en brique avec quelques éléments de pierre et de béton, sont précédés de jardinets. Les n° 25-27 sont dus aux architectes **Robberechts** et **Selly**. Le rez, percé de trois baies verticales et d'une porte à encadrement à bossage, est surmonté d'une frise de brique. À l'étage, des bandes de béton relient les baies au niveau des seuils, des traverses et des linteaux; des dossierers encadrent la façade. Le centre des allèges est orné d'une pierre taillée en pointe de diamant.

Les n° 21 et 23 sont l'oeuvre d'**Adolphe Puissant**. Les façades sont quasiment identiques à celle du n° 113 de la rue de Drootbeek, si ce n'est que la fenêtre surmontant l'auvent de l'entrée est transformée en bow-window.

Enfin, les n° 13 à 19 ont été réalisés par **Joseph Diongre**. Il s'agit de quatre immeubles de deux travées, enduits dans la partie supérieure. On retrouve ici les éléments typiques de l'architecture de cet artiste : balcons triangulaires en brique ajourée, linteaux en béton de galets, panneaux en relief constitués de briques posées en quinconce.

## D. Aux confins de la limite régionale : cités-jardins et Cité Modèle

Les coins les plus reculés du territoire laekenois sont restés vierges de constructions jusqu'à après la première guerre mondiale. Ce fut donc un terrain propice à l'accueil de nouvelles expériences urbanistiques telles que les cités-jardins et la Cité Modèle.

### Cités-jardins

Des années 1890 à 1905, beaucoup d'énergie est consacrée en Belgique à l'étude des immeubles à appartements. Ensuite, un courant de pensée se répand qui débouche sur l'élaboration de la cité-jardin. C'est donc sans surprise que, dès sa création, la SNHBM déclare sa préférence pour la formule des cités-jardins avec habitations individuelles. La plupart des architectes et urbanistes qui les réalisent ont pu se familiariser avec ce type d'urbanisme, pendant la guerre, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. A leur retour, ils vont se consacrer, avec d'autres, à élaborer un modèle inspiré de leurs expériences respectives.

La périphérie est préférée car elle combine les avantages d'un cadre verdoyant et de terrains à un prix abordable. On vise à ne pas dépasser une certaine densité et on a recours aux nouvelles méthodes de construction et à de nouveaux matériaux. Le confort, l'hygiène et la vie sociale sont particulièrement étudiés. La formule de la coopérative de locataires qui permet d'associer les habitants à la vie de leur quartier connaît un certain succès à cette époque.

### Chaussée Romaine

① En 1920, le Foyer Laekenois fait construire une petite cité-jardin sur un terrain situé entre la petite chaussée Romaine, la chaussée Romaine et la rue P.-E. Janson, dans un quartier éloigné du centre mais comptant nombre d'habitations ouvrières (on peut d'ailleurs encore en voir une série au fond de la petite chaussée Romaine).

Les architectes Dewin, Robberechts et Selly conçoivent un ensemble varié de vingt habitations regroupées par deux. Dewin dessine deux variantes fort semblables de maisons jumelées. Les façades en brique sont enduites dans la partie supérieure. Les toitures sont percées de lucarnes rampantes. Robberechts et Selly proposent deux plans différents et quatre variantes d'élévation. Les maisons jumelées sur plan rectangulaire présentent, au rez, une porte avec arc en plein cintre et une fenêtre à linteau droit. L'étage est mansardé dans une des deux variantes. Les deux types de maisons jumelées sur plan en T ont des ouvertures différentes. L'une comprend un étage couvert d'une bâtière à croupes; l'autre n'a pas d'étage mais une bâtière entre pignons débordants, percée de lucarnes passantes à pignon. Les maisons sont entourées de jardinets. Les châssis et certains enduits ont été remplacés.

### Ensemble Jean de Bologne-

### Wannecouter-De Wand

② Ensemble de trois bâtiments allongés construits en 1960 pour le Foyer Laekenois par Gaston Brunfaut. Bien que l'architecte démontre ici son adhésion aux principes de construction de la Cité Radieuse, il veille à s'intégrer au bâti existant en élevant les immeubles des rues Jean de Bologne et De Wand au même niveau que les façades voisines. Les couleurs utilisées dans les revêtements extérieurs et les loggias témoignent de l'influence corbuséenne. Sur les plans sont précisés les coloris des portes, armoires, linos, etc. L'ensemble est organisé autour d'un grand jardin.

### Wannecouter



③ En 1922, le Foyer Laekenois construit une petite cité-jardin de part et d'autre de la rue G. Demanet, à l'emplacement d'anciennes maisons ouvrières. L'architecte Robberechts y conçoit 43 maisons (dont une avec deux appartements) groupées généralement par quatre ou cinq, ce qui leur donne l'aspect de grandes maisons individuelles et rappelle les cités-jardins anglaises comme Port Sunlight ou leurs équivalents belges tels Le Logis. Leur disposition est variée : autour de cours auxquelles on accède via un arc reliant deux maisons ou par un passage sous un immeuble, à front de voirie ou en retrait et en hauteur par rapport à celle-ci, et toujours entourées d'une végétation abondante.

Les groupes présentent des façades différentes mais dans un style homogène. Les grands pignons en ressaut par rapport au corps de logis, les variations de couleurs ou d'enduits d'un étage à l'autre, les lucarnes passantes à pignon ou à croupe, les oculi, les volutes en pierre contrebutant les pignons, les fenêtres en escalier constituent les principaux éléments décoratifs.

La belle distribution des volumes et la variété des détails alliée à une grande économie de moyens font

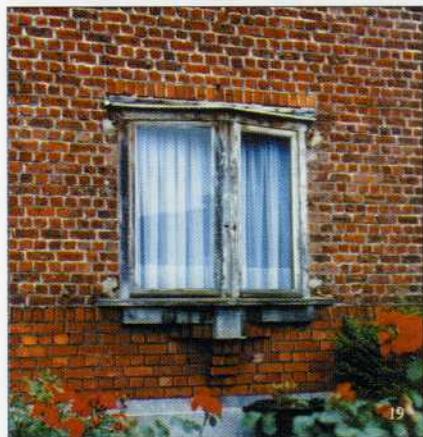
de cet ensemble une oeuvre remarquable. La plupart des bâtiments sont assez bien conservés mais la majorité des châssis ont été remplacés ou repeints.

## Verregat



● Au début de ce siècle, le lieu-dit «Verregat» (le trou aux porcs) est couvert de champs et de prairies. On y trouve juste une ferme. Quand la s.c. Le Home décide d'y installer une cité-jardin, l'endroit a donc encore un aspect campagnard et seule l'avenue Houba de Strooper le relie au centre. Cette société coopérative est fondée en 1922 par 120 candidats-locataires recrutés dans le milieu des employés et ouvriers de la compagnie du Gaz de Saint-Josse-ten-Noode et plus tard des employés de l'Administration des Chemins de Fer et de l'Administration des Postes et Télégraphes. Une autre cité-jardin est construite par Le Home dès sa fondation, au lieu-dit «Heideken», à Ganshoren.

La cité du Verregat est construite en deux phases principales (1922-26 et 1951-53). L'édification de 450 maisons est prévue mais seulement 177 maisons et un bloc de 14 appartements sont bâtis lors de la première phase, sur les plans de l'architecte Henri Derée. L'immeuble à appartements présente une façade



symétrique, surmontée d'un clocheton avec horloge, en fin de perspective de la rue du Romarin. Les maisons, de quatre types, sont regroupées par blocs allant de deux à dix habitations, disposés autour de rues pavées. La plupart des habitations sont construites en brique et entourées de jardinets. Les plans sont également de quatre types avec variantes. L'aspect modeste des maisons -qui paraissent cosues par rapport aux masures existant à l'époque- est racheté par une certaine variété décorative (diversité

des formes des baies, effets produits par la disposition des briques).

En ce qui concerne les enduits, il semble que le projet de l'architecte n'ait pas été entièrement réalisé. En effet, les façades présentent deux types de brique, l'une assez commune, pour les murs de façade, et l'autre plus rouge et plus lisse, pour les parties décoratives, les linteaux, les soubassements et certaines travées saillantes. Seul ce dernier type de brique reste apparent dans les dessins de Derée, l'autre devant recevoir un enduit mettant en évidence certains éléments de la composition.

Beaucoup de maisons ont été transformées mais l'ensemble, malgré l'urbanisation qui l'a rejoint, a gardé un certain caractère.

Environ les deux tiers des habitations ont été achetées par les coopérateurs. La plupart des propriétaires participent encore avec les locataires aux Assemblées Générales et aux décisions du Conseil d'Administration, ce qui a permis de maintenir une certaine unité d'ensemble qui gagnerait cependant à être renforcée. Ainsi, par exemple, très peu des châssis originaux en dièdre ont été conservés.

Grâce à sa politique de vente des maisons aux coopérateurs, le Home a pu inaugurer, en 1952, 27 nouveaux immeubles (144 appartements) conçus par Jules Ghobert, avenue des Magnolias.

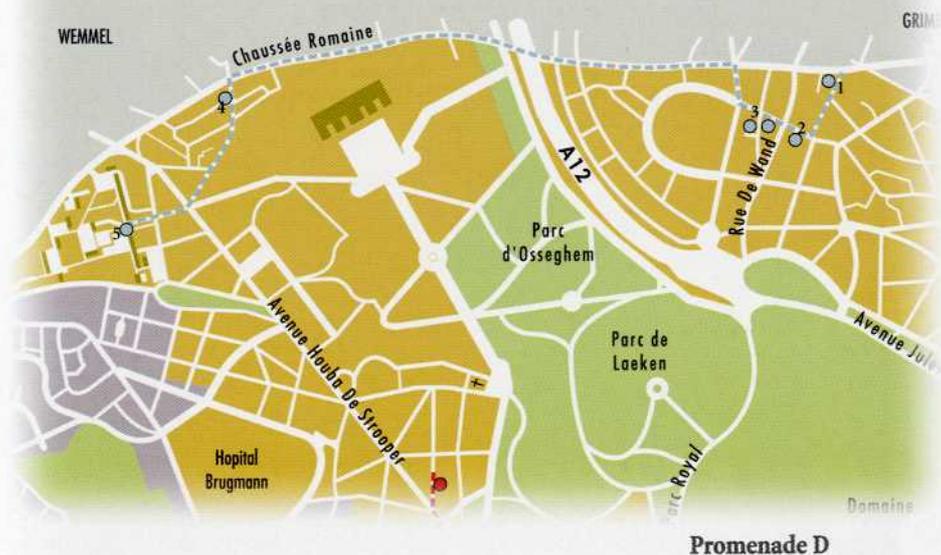
## Cité Modèle



● La Cité Modèle a été réalisée sur un terrain de plus de 17 ha, suite à une initiative gouvernementale prise en vue de l'Expo'58. Pour ce faire, le Foyer Laekenois a fait appel à un collège d'architectes renommés composé de R. Braem, de V. Coolens, du groupe L'Equerre, de R. Panis, du groupe Structure et de J. Van Doosselaere. L'option était de créer un morceau de ville idéale selon les principes alors en vogue des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne, c'est-à-dire d'offrir le maximum d'air et de lumière à tout un chacun, dans le cadre le plus verdoyant possible, ce qui mena à la construction d'immeubles-tours sur pilotis. Sur le plan de la composition, l'angle droit règne en maître et les édifices sont disposés avec élégance sur le terrain naturellement vallonné. Du point de vue technique, les architectes ont innové en faisant appel à la préfabrication lourde à grande échelle. Selon le modèle fonctionnaliste, les circulations piétonnes et motorisées sont séparées. La place haute, qui est reliée par une série de passages au reste de la cité, devait constituer le centre

nerveux du complexe. Elle offre un superbe panorama vers la ville. La cité devait comporter tous les services urbains courants. Ainsi, outre les quelques mille logements (dont une centaine de maisons unifamiliales), des facilités étaient prévues telles que des écoles, une salle de gymnastique, des terrains de sport et de loisirs, un centre commercial, un supermarché, une station-service et un centre social, mais le projet a pris du retard et n'a pas été achevé. Les

logements unifamiliaux, les écoles et le centre commercial, entre autres, n'ont pas été réalisés. En 1979, le Foyer Laekenois a changé de politique et a décidé d'implanter 75 logements répartis en 6 petits ensembles en périphérie de la Cité Modèle, mais sans référence à celle-ci. L'idée était de revenir à un urbanisme plus traditionnel. Ces habitations ont été réalisées par le groupe Structure.



### Promenade D

#### Légendes

1. Vue de la commune depuis la tour de l'ancienne maison communale.
2. Cour intérieure du Familistère Godin (AAM Bruxelles).
3. Rue du Travail.
4. Projet Héliport.
5. Impasse, rue Mode Vliebergh 10-18.
6. Rue Mode Vliebergh, maisons construites par le Bureau de Bienfaisance.
7. Angle des rues du Gaz et Ledeganck.
8. Rue de Drootbeek 113.
9. Rue Fineau.
10. Architectes de l'ilot Delva-Fineau
11. Rue Champ-de-la-Couronne 36-46, élévation du bloc 5 (Archives de la Ville de Bruxelles, TP 40540).
12. Rue Champ-de-la-Couronne 115-117.
13. Rue Ter Plast.
14. Architectes de l'ilot Ter Plast-Siphon-Ramaeckers-Stevens.
15. Rue Emile Delva, arch. C. Desmaré.
16. Rue Pierre Strauwen, 21.
17. Cité-jardin Wannecouter.
18. Cité-jardin Verregat, rue du Romarin.
19. Cité-jardin Verregat, détail.
20. Cité Modèle.



Vers le milieu du XIXe siècle, en plein essor industriel, Laeken voit sa population augmenter de façon considérable. Des rues et des quartiers entiers se dessinent peu à peu pour accueillir ces nouveaux habitants. Le développement urbanistique que connaît alors la commune correspond à la multiplication des logements ouvriers et à l'émergence du logement social. Ce type d'habitat constitue de ce fait une part importante du patrimoine communal.

La plupart des ensembles présentés ne sont pas protégés. Or tous sont des témoins particuliers du développement urbanistique de Laeken, des représentants variés de l'histoire du logement ouvrier et social et beaucoup font preuve d'une remarquable recherche architecturale. Certains ont déjà disparu, un grand nombre a subi des transformations légères ou plus profondes et la majorité est menacée

, ils ne sont entretenus ou réhabilités qu'avec des budgets limités. Le respect des structures et éléments décoratifs d'origine est donc souvent difficile. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de mettre en valeur, par la diffusion de cette brochure, l'intérêt de ce patrimoine méconnu.

L'occasion est ici donnée d'attirer l'attention sur certains éléments qui sont parfois considérés comme secondaires et sont souvent remplacés : il s'agit de châssis, des corniches, des couvertures et des enduits. Or, ces différentes parties jouent un rôle important dans la perception des bâtiments et sont parfois conçues dès l'origine par l'architecte comme indissociables de la composition des façades. C'est notamment le cas dans bon nombre de constructions des années '20 et '30, période souvent rencontrée dans cette étude. Il est donc utile d'insister ici sur l'intérêt du maintien de ces éléments très menacés.

Issue d'une étude réalisée par la Cellule Patrimoine historique qui aboutira, à terme, à des propositions de mesures de protection, cette brochure vous invite à découvrir des ensembles d'une qualité architecturale et d'une variété insoupçonnées.

OLIVIER MAINGAIN,  
*Echevin de la protection  
du patrimoine de la Ville de Bruxelles*

*Editeur responsable :*

Olivier Maingain - Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bruxelles

*Conception, textes, photos et dessins sans mention :*

Ville de Bruxelles - Cellule Patrimoine historique.

*Présentation, graphisme :*

André Dael [arcadel grafix]

*Photo de couverture :*

Détail d'un bâtiment construit par Jean-Baptiste Dewin  
pour le Foyer Laekenois, rue Charles Ramaeckers.

*Pour la Cellule Patrimoine historique :*

Paula Cordeiro, Sarah Moutury, Vincent Heymans

Boulevard Anspach, 6 • 1000 Bruxelles • T. : 279-30-10

ISBN D/1998/8333/7